

# Saint-Benoît

## Au Fil du Temps

### Manifestations

### Éditorial

Chers concitoyens,

C'est traditionnel, au mois de juin, nous évoquons les finances. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les grandes lignes de nos comptes.

J'en profite pour saluer au passage la gestion rigoureuse et prudente des municipalités précédentes. Grâce à elles, nous abordons nos grands travaux, notamment la construction de la première phase de l'école, dans de bonnes conditions. La commune va pouvoir contracter un emprunt important dans des conditions d'endettement raisonnables et les taxes foncières ne seront pas majorées.

Le budget assainissement est plus difficile à maîtriser. L'amortissement de nos installations nous oblige à augmenter le prix du m<sup>3</sup> consommé. En effet, l'étude de la station d'épuration était basée sur une certaine consommation loin d'être atteinte dans la réalité, « vous maîtrisez parfaitement votre consommation d'eau », ce qui entraîne pour l'amortissement un coût supplémentaire. Vous aurez plus de détails dans les articles suivants.

Puisque nous parlons argent, nous déplorons les actes de vandalisme : feu dans les toilettes de l'école des Petits (5 000 € de dégâts), vol du toboggan installé au Port (700 €), dégradations des portes de la salle polyvalente (4 000 €), dégradations dans les toilettes publiques du centre bourg (3 000 €). Si c'est un amusement, il est de mauvais goût et la collectivité en subit les conséquences. Sachez qu'à chaque fois, une plainte est déposée et que la gendarmerie enquête. Les auteurs seront retrouvés un jour, les casseurs seront les payeurs. Parents, si c'est le fait de vos enfants mineurs, c'est vous qui indemnisez la commune. Nous vous demandons donc de respecter et faire respecter les biens de la commune et d'autrui. Un peu de civisme et nous vivrons mieux en harmonie.

Comme nous approchons des congés d'été, je voudrais souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances.

Cordialement



Le Maire,  
Gilbert Coutellier

### Feux de la Saint-Jean au Hameau du Port, Samedi 26 juin 2010

Avec la participation des Amis du Port, le Comité des Fêtes organise les feux de la Saint-Jean au Port à partir de 19h30. Cette fête sera animée par le SULLIAS BANDA de Neuvy-en-Sullias avec la participation des Invités de Saint-Hubert d'Ouzouer-sur-Loire.

Un repas typique vous sera servi. Prix du repas : 18 € - Enfants : 10 €

Après le repas Landais, un feu sera allumé sur les bords de Loire suivi par une soirée dansante. Les Membres Français et Allemands du Comité de jumelage participeront à cette manifestation.

*Réservations auprès de l'Office de Tourisme.*

### Mardi 13 juillet 2010

20 heures : Repas champêtre  
Place du Martroi-Charles de  
Gaulle.

22h 15 : Retraite aux Flambeaux  
avec Valphonie.

22h 45 : Feu d'artifice au bord  
de la Loire.

23h 15 : Bal populaire au  
centre-ville.

*Réservations chez les commerçants et à l'Office de Tourisme.*

### Mercredi 14 juillet 2010

9 h : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal.

15 h : Défilé en ville avec la participation du char de la reine du  
Comice puis cérémonie au Monument aux Morts.

16 h : Démonstration des pompiers.

17h30 : Concert avec Valphonie sur la place du Martroi.

A l'issue du concert : Danses Slaves avec un groupe Polonais.

*Menu*

Salade campagnarde

Cuisse de poulet marinée au citron

Frites ou ratatouille

Fromage

Feuille d'automne

Prix des repas : 12 € pour les adultes  
7 € pour les enfants de moins de 12 ans.

## infos pratiques

### PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse pour le curage mécanique des caniveaux :

- **VENDREDI 25 JUIN 2010.**
- **VENDREDI 16 JUILLET 2010.**
- **VENDREDI 6 AOÛT 2010.**
- **VENDREDI 27 AOÛT 2010.**
- **VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2010.**

### ATTENTION: RAPPEL

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Le premier adjoint,  
Gilles BURGEVIN.

### COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Depuis début mai, au cimetière de Saint-Benoît-sur-Loire, un columbarium et un jardin du souvenir sont à la disposition des familles pour leur permettre d'y déposer des urnes ou d'y répandre les cendres de leurs défunts.

#### LE COLUMBARIUM

Le columbarium est divisé en 6 cases enterrées (cavurne) et en 12 cases élevées destinées à recevoir uniquement des urnes cinéraires (3 ou 4 urnes maximum/case).



Les cases du columbarium sont concédées, selon les critères d'attribution cités à l'article 3 du règlement, pour une durée renouvelable de :

- 15 ans au tarif de 450 €.
- 20 ans au tarif de 600 €.
- 30 ans au tarif de 800 €.

Toute ouverture de case donne lieu à la perception d'une taxe dont le montant est fixé à 30 € (tarifs révisables par décision du Conseil municipal).

#### LE JARDIN DU SOUVENIR

A la demande des familles, les cendres des défunts peuvent être dispersées au jardin du souvenir. Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille, et d'un agent

communal habilité, après autorisation délivrée par le Maire.

Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en mairie et donnera lieu à la perception d'une taxe de 30 €.

Pour d'éventuels compléments d'information, vous pouvez consulter la délibération ainsi que le règlement du columbarium et jardin du souvenir en mairie.

Dans le prochain bulletin de septembre, un article historique de Madame Lucienne LEBRUN paraîtra sur l'histoire du cimetière de Saint-Benoît.

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les abonnés au service de l'eau sont informés que le fontainier Olivier ROLLION procédera, comme chaque année, au relevé des compteurs d'eau : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2010.

Les compteurs devront être bien dégagés afin de faciliter la lecture des index.

En parallèle au relevé des compteurs, l'entreprise ROLLION commencera dès cet été à changer les compteurs en centre-ville, en vue de généraliser la mise en place de la relève radio des compteurs. Ce projet concerne le changement sur 4 ans des quelques 1080 compteurs installés sur la commune.

### COMMUNIQUÉ DE LA CPAM

La CPAM nous signale que de nombreux assurés continuent à envoyer leurs demandes de remboursement dans leurs points d'accueil. Ce qui pose des problèmes de réacheminement de ces plis.

La CPAM du Loiret dispose d'une adresse postale unique pour l'ensemble du département. **Quel que soit votre lieu de domicile**, tous vos courriers doivent être impérativement adressés à :

**CPAM du Loiret - 45021 Orléans cedex 1**



### DON DU SANG

#### Besoin important!

Venez nombreux à la salle des Fêtes le vendredi 16 juillet de 16 heures à 19 heures.



### FAMILLES RURALES

L'association « Familles Rurales » vous informe qu'un nouveau bureau s'est constitué consécutivement à l'Assemblée Générale du 19 mars 2010 :

- Présidente : Madame BALLE Céline.
- Vice-Présidente : Madame THIBAUT Gaëlle.
- Trésorière : Madame MENIGAULT Marie-Céline.
- Vice-Trésorière : Madame COUTELIER Jocelyne.
- Secrétaire : Madame HENRY Carole.
- Vice-secrétaire : Madame METHIVIER Christelle.
- Membre actif : Madame LEFEVRE Sandrine.

### LA RUCHE DES FILOUS

Le Centre aéré sera ouvert pendant les vacances d'été du 5 au 30 juillet 2010.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame Céline BALLE, Présidente de l'Association « Familles rurales » au 0675 51 1094 ou la directrice du Centre Elisa QUILLAIN au 0238 35 1147.

### N° URGENCE SÉCURITÉ GAZ

**0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)**

Une odeur de gaz ou manque de gaz... Contacter sans tarder le Centre d'Appel Sécurité Dépannage Gaz de GrDF au 0800 47 33 33 pour une intervention gratuite dans les plus brefs délais.

### ACCUEIL GAZ NATUREL RACCORDEMENT CONSEILS

Si vous souhaitez bénéficier du confort de chauffage, de l'eau chaude et de la cuisson au gaz naturel et vous raccorder au réseau de gaz naturel, GrDF met à votre disposition un numéro unique.

N° AZUR : 0 810 224 000

Prix d'un appel local

### REPAS A DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service de repas à domicile est proposé aux habitants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de 70 ans au moins ou relever d'une hospitalisation ou souffrir d'un handicap.

Ces repas sont préparés par la société AVENANCE. Les livraisons sont effectuées par un agent communal.

- le lundi pour le repas du mardi,
- le mardi pour le repas du mercredi,
- le mercredi pour le repas du jeudi,
- le jeudi pour les repas du vendredi et du samedi,
- et le vendredi pour les repas du dimanche et du lundi.

Le coût d'un repas est de 6,82 €.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Saint-Benoît-sur-Loire au 0238 35 73 28.

## COMMUNIQUÉ SICTOM

### SUPPRESSION DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jusqu'en 2009, une collecte annuelle des encombrants ou « monstres » en porte à porte était organisée sur le territoire du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire.

Cette collecte était devenue de plus en plus restrictive, notamment depuis l'interdiction d'y déposer des appareils électriques. D'autre part, les matériaux ramassés étaient tous enfouis sans tri préalable, ceci constituant une aberration environnementale.

Pour ces différentes raisons, le Comité Syndical réuni le 2 février 2010, a décidé de supprimer la collecte des encombrants en porte à porte afin d'inciter les usagers à se rendre en déchetterie pour trier les différents matériaux et ainsi augmenter le taux de valorisation de nos déchets.

Conscients des difficultés que peuvent rencontrer certains habitants pour se rendre en déchetterie, je vous informe que l'association EMMAUS (tél: 02 38 74 75 87) réalise régulièrement des tournées de collecte sur notre territoire. La seule condition est qu'au moins un des objets à débarrasser soit intéressant pour EMMAUS (facilement réparable ou en bon état).

Le Président du SICTOM,  
Jacques GARNIER.

### MAISONS FLEURIES

Notre objectif: obtenir le panneau « Village fleuri ».

La commission du fleurissement compte sur toute la population pour que notre village soit de plus en plus accueillant.



Pour le concours, le jury communal passera pendant la première quinzaine de juillet. Nous comptons sur vous tous.

Merci d'avance.

Véronique MOTTEREAU,  
Adjointe

### LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

La Région Centre passera à la télé numérique le **19 octobre prochain**. Ce qui signifie que chaque téléspectateur devra avoir adapté son téléviseur au numérique avant cette date.

Tous les téléviseurs achetés à partir de mars 2008 sont équipés d'origine d'un décodeur intégré et bénéficient donc d'office d'une réception au numérique. Par contre, les téléviseurs achetés avant 1981 devront être changés. Pour les autres téléviseurs, il sera obligatoire d'équiper le poste d'un adaptateur numérique.

Afin d'assurer une information publique et non commerciale auprès de tous, le législateur a créé le Groupement d'Intérêt Public « France Télé Numérique ». Celui-ci va mettre à la disposition du public :

- une campagne d'information régionale à partir du mois de juillet dans la presse quotidienne, la presse TV régionale et la radio.

- des points d'information dans les galeries commerciales et dans les lieux institutionnels publics.

- un centre d'appel: le **0970818818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 heures à 21 heures).

- un site internet :

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr).



### Aides financières proposées par l'État :

- **dans les zones couvertes par la TNT** - seulement pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle et sous certaines conditions de ressources :

- aide maximale à l'équipement : **25 €**.
- aide maximale pour l'adaptation éventuelle de l'antenne : **125 €**.

- **dans les zones hors couverture TNT - sans condition de ressources :**

- aide maximale de **250 €** pour l'installation d'une réception satellite.

Un dispositif d'aide personnalisée sera mis en œuvre pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap supérieur à 80 % par le biais d'une aide à domicile.

## DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation au recyclage des déchets, le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire, en collaboration avec la Mairie, a organisé une réunion publique le vendredi 12 mars à la salle polyvalente.

Au cours de cette réunion, les personnes présentes ont pu bénéficier de conseils sur le paillage et le compostage puis se voir remettre les composteurs qu'ils avaient préalablement réservés en mairie.

Un beau succès pour cette opération puisqu'une cinquantaine de composteurs a ainsi été distribuée à l'issue de cette réunion.

Pour information, cette campagne s'effectue sur 5 ans au cours desquels le SICTOM compte distribuer 5000 composteurs dans les 64 communes adhérentes. Une autre campagne de distribution sera organisée l'année prochaine sur notre commune.

2 modèles de composteurs sont proposés :

- 320 litres – prix : 15 €.
- 620 litres – prix : 25 €.



### 8 MAI 2010

#### 65<sup>ème</sup> Anniversaire de la Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945

En présence des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, des élus, des pompiers, de Valphonie et de la population, le 65<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 45 s'est déroulé dans le recueillement. Après s'être rassemblé devant la Mairie, le cortège a défilé jusqu'à la Basilique où une messe a été dite à 9h30. La cérémonie au Monument aux Morts a clôturé la commémoration de cet anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.



### BROCANTE

Pour la 22<sup>ème</sup> édition de la brocante de Saint-Benoît, le Comité des Fêtes a souhaité donner plus d'ampleur à cette manifestation en la couplant avec le premier salon des passionnés qui s'est tenu à la salle des fêtes le dimanche 25 avril dernier.

L'objectif de ce salon était double : augmenter le nombre de visiteurs et créer un lieu d'échange entre les personnes partageant les mêmes passions. Pari réussi puisque de nombreux visiteurs sont venus à la salle des fêtes pour admirer les nombreux objets exposés : broderies, bijoux, maquettes mais aussi matériels d'astronomie, photographies, bonzais...



### CRÉATION DE 3 POSTES D'AGENT D'ENTRETIEN

#### EN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi et de répondre au besoin en personnel de l'équipe technique, le Conseil Municipal a décidé de recruter 3 agents d'entretien en CUI (contrats de 20 heures par semaine).

Ces contrats prévoient une prise en charge par l'État de 90 % du SMIC (exonéré des charges sociales et fiscales).

### TRAVAUX DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Les travaux du nouveau groupe scolaire avancent comme chacun a pu le constater en passant devant le chantier. L'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre sauf catastrophe imprévisible ou défaillance subite d'un entrepreneur.



### COMICE AGRICOLE

#### Caroline GOMES et Aurélien TOUQUOY élus Reine et Roi du Comice 2010

Le samedi 15 mai dernier, à la salle polyvalente de Dampierre-en-Burly, un public composé de 400 personnes attendait impatiemment les résultats de l'élection de la Reine et du Roi du Comice.

C'est enfin vers minuit et demi que les noms des vainqueurs ont été annoncés par l'animateur bien connu Jean-Pierre DESCOMBES. Parmi les 23 jeunes filles candidates, c'est Caroline GOMES de Saint-Benoît-sur-Loire qui est l'heureuse élue et Aurélien TOUQUOY de Bray-en-Val.

Caroline, 20 ans, belle brune très souriante est étudiante en DUT de gestion des entreprises à Orléans et envisage de préparer une école de commerce à Paris l'année prochaine.



## AMICALE DES RETRAITÉS



L'Amicale des Retraités de Saint-Benoît-sur-Loire est affiliée à l'UDCARL (Union Départementale des Clubs des Aînés Ruraux du Loiret) qui assure tous nos adhérents à jour de leurs cotisations, pour toutes les activités qu'ils pratiquent.

\* **Le mardi à 14h** : rendez-vous devant la mairie des marcheurs et promeneurs.

\* **Le jeudi de 14h30 à 17h30** dans la salle du club : jeux de cartes et de société, tricot... Une boisson chaude ou froide

avec un gâteau sont servis au prix de 0,50 € pour ceux qui le désirent.

\* **Le jeudi également à 14 heures** dans la salle « Henri Navarre » au-dessus de la bibliothèque : scrabble en duplicata.

\* **Les lundi, mercredi et jeudi à 14 heures** sur les terrains communaux : pétanque.

Chaque trimestre, nous offrons un goûter pour fêter les anniversaires.

**En janvier** : nous avons notre Assemblée Générale suivie de la galette des rois.

**Fin mars** à la salle polyvalente : repas pour les adhérents suivis d'un thé dansant ouvert à tous.

**Fin mai** à la salle des Fêtes : repas subventionné par les adhérents.

**Début juin** : pique-nique des marcheurs.

**Fin juin** : pique-nique à l'étang communal.

**Le 3<sup>ème</sup> vendredi de novembre** : Fête du vin nouveau avec animation.

Deux ou trois sorties d'une journée sont organisées dans l'année.

L'Union Départementale nous adresse un catalogue de sorties et de séjours que vous pouvez consulter à la salle du club. La cotisation annuelle est de 13 €/personne.

Toute personne intéressée par une ou plusieurs de ces activités peut nous contacter. Elle sera la bienvenue.

Président :

**Jean-François PAQUOTTE**

Tél : 02.38.35.16.09.

Vice-Présidente :

**Colette BIDAULT**

Tél : 02.38.35.71.66.

Secrétaire : **Jacqueline MALET**

Tél : 02.38.35.12.54.

Trésorière : **Marie-Thérèse COMITTE**

Tél : 02.38.35.74.60.



Les musiciens de Valphonie remercient les personnes présentes lors du concert de la galette le 23 janvier à Saint-Benoît-sur-Loire et du concert de printemps le 24 avril à Bray-en-Val.

Nous serons heureux d'enchanter vos oreilles les :

- 20 juin : pour la fête de la musique en compagnie de l'école de musique Intercommunale de Val d'Or et Forêt, place du Martroi à 10h30 à Saint-Benoît. Un apéritif pour tous offert par Valphonie clôturera cette matinée dans la cour de la mairie. A cette occasion nous ouvrirons les portes de Valphonie.
- 27 juin à 11 heures : le comité de jumelage Saint-Benoît/Tholey organise un apéritif concert au Port.
- 4 juillet : nous participerons au Comice Agricole d'Ouzouer-sur-Loire.
- 13 juillet : cérémonie officielle et concert à Bray-en-Val, la retraite aux flambeaux se jouera cette année à Saint-Benoît-sur-Loire.
- 14 juillet de 15 à 16 heures : cérémonie officielle à Saint-Benoît et à partir de 17h30 concert sur la place du Martroi.

Martine VERSEIL.



## CLASSE DE MER

Le 25 mai dernier, sous un grand soleil, les élèves de CM2 de M<sup>me</sup> KERMANAC'H sont partis en classe de découverte à DAMGAN en Bretagne pour un stage d'initiation à la voile de 10 jours.



## BIENVENUE À ...

### ◆ SARL BP PEINTURE

Produit décoration, Peinture, Ravalement, Revêtements muraux, Bandes de placo. - Devis gratuit. 7, route des Prouteaux. Tél. : 06.65.05.52.35.

### ◆ BEAUDOIN EURL

Plomberie, Chauffage, Électricité. Neuf/Rénovation, Dépannage/Entretien. 1 bis, Chemin du Val. Tél. : 02.38.67.49.78



Le 2 mai dernier, se déroulait une manche des rencontres Kartland UFOLEP 2010 chez Karting 45. Avec plus de 100 pilotes présents et près de 400 visiteurs sur tout le week-end, l'animation a remporté un vif succès. Ce fut aussi l'occasion de fêter le premier anniversaire de l'ouverture du circuit depuis la reprise par Karting 45.

**Prochaine manifestation :**

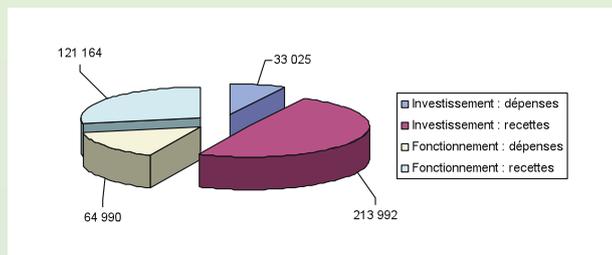
**Finale nationale Ufolep les 10 et 11 juillet.**

# LES BUDGETS COMMUNAUX

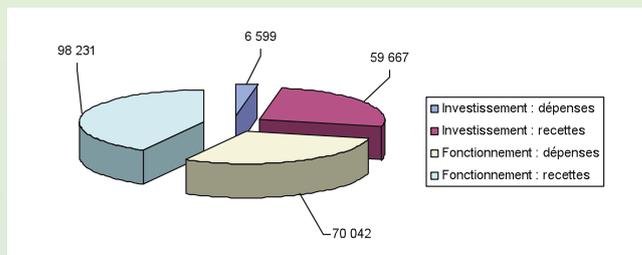
## COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

(Les chiffres contenus dans les graphiques ci-dessous sont exprimés en euros sans décimale)

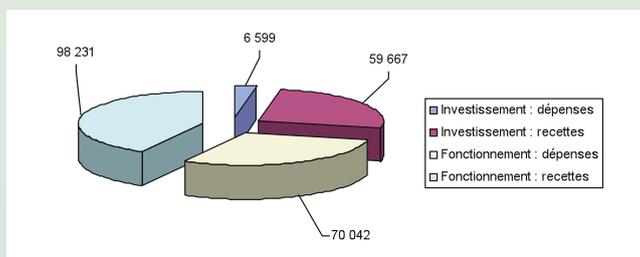
### Budget Assainissement 2009



### Budget Eau 2009



### Budget de la Commune 2009

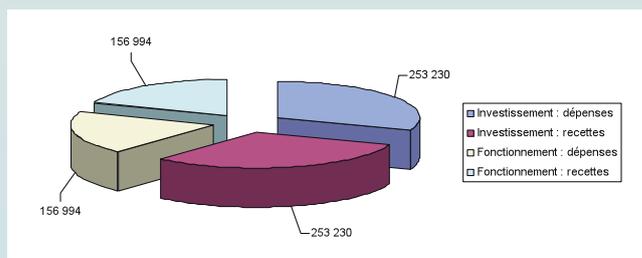


## BUDGETS PRIMITIFS 2010

### Budget Assainissement 2010

Pour 2010, le budget primitif Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

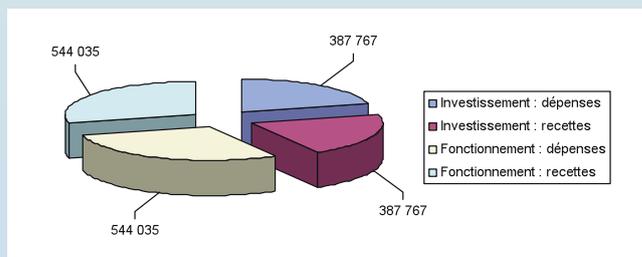
- 156 994 euros pour l'exploitation
- 253 230 euros pour l'investissement



### Budget Eau 2010

Pour 2010, le budget primitif Eau s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 544 035 euros pour le fonctionnement
- 387 767 euros pour l'investissement



### Budget de la Commune 2010

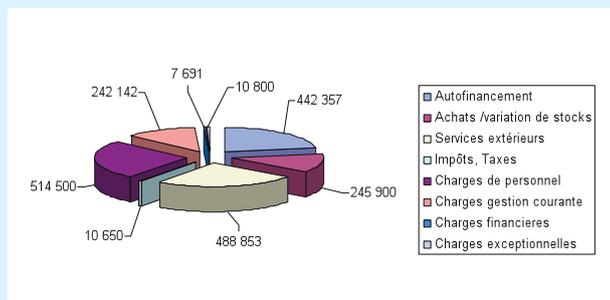
Pour 2010, le budget primitif de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 962 893 euros pour le fonctionnement
- 1 584 249 euros pour l'investissement

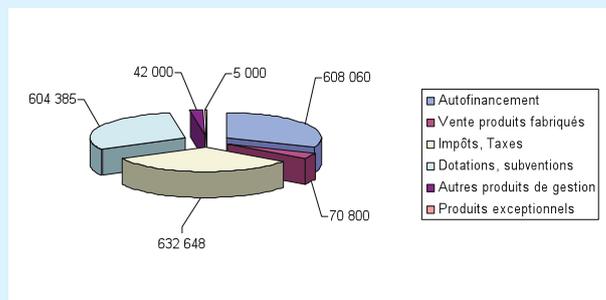
# LES BUDGETS COMMUNAUX (suite)

Les graphiques ci-dessous donnent le détail des grandes rubriques de dépenses et recettes pour la partie fonctionnement et la partie investissement du budget primitif de la Commune :

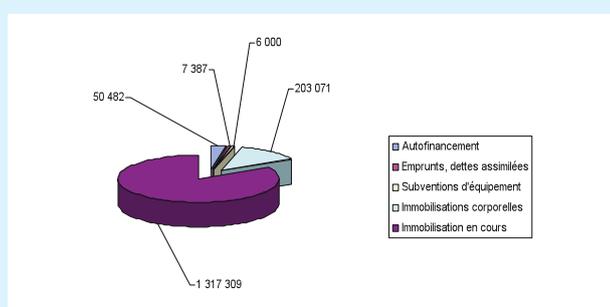
## Dépenses de Fonctionnement



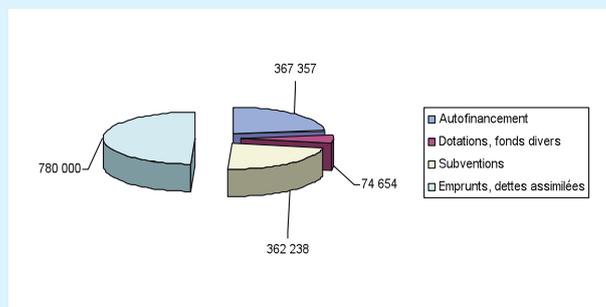
## Dépenses d'Investissement



## Recettes de Fonctionnement



## Recettes d'Investissement



**Vous pouvez obtenir des informations détaillées et complémentaires sur ces différents budgets en vous adressant au Secrétariat de la Mairie.**

## Impôts locaux

Les différents taux d'imposition des 3 taxes locales restent inchangés

Taxe d'habitation : 11,22 %

Taxe foncière (bâti) : 14,60 %

Taxe foncière (non bâti) : 42,77 %

## État civil

### NAISSANCES

Léa SALMON née le 8 mars 2010

Jade METHIVIER-LABREURE  
née le 9 mars 2010

Célia DA COSTA née le 16 mars 2010

Mohamed ESSALHI né le 21 mars 2010

Tilia MEUNIER née le 26 avril 2010

Yoann BERNIER né le 24 avril 2010

Safia HACHCHAD née le 11 mai 2010

Sacha FOURNIER né le 15 mai 2010

Olivia RIBEIRO née le 21 mai 2010

Paola NUNES née le 27 mai 2010

### MARIAGES

Najima EL MOURABIT et Jaouad OULED  
ALI IBRAHIM le 20 mars 2010

### DÉCÈS

Eugène LEDUC le 11 mars 2010

Jeannine LAIZEAU veuve BARRÉ  
le 26 mars 2010

Olga DOUCET veuve BELMONDO  
le 3 avril 2010

Solange WAETERS veuve VETTER  
le 16 avril 2010

Louis PIREYRE le 17 avril 2010

Marcel AGUENIER le 3 mai 2010

Sylviane COURTES née DUVAL  
le 14 mai 2010

Anaïse ECALE veuve BIDEAU  
le 16 mai 2010

Hubert MOTTEREAU le 20 mai 2010

Cécile SZTERMULA le 20 mai 2010

### FÉLICITATIONS

A notre collègue Ludovic FOURNIER, agent des services techniques, et à sa compagne pour la naissance de leur fils Sacha né le 15 mai dernier.



## et nous emmène... ... aux Fêtes du Port

Quand paraîtra ce bulletin, nous serons près de la fête de la Saint-Jean au Port, occasion d'un petit retour sur le passé.

Lorsqu'en 2001, le « Comité des Fêtes », présidé par Gilbert COUTELLIER, décida d'instituer une fête annuelle au Port pour célébrer les Feux de la Saint-Jean, il renouait avec une tradition d'avant-guerre.

En effet, jusqu'à la déclaration de Guerre en septembre 1939 avait lieu chaque été une FÊTE DU PORT organisée par le Syndicat d'Initiative autour d'un grand Concours de Pêche qui se tenait du Rio aux Chenaudes.

Les deux bistrotts du Port, le Père BERTRAND et le Père BONNET (respectivement Nos 53 et 37 actuels) tenaient buvette: limonade, bière, chopines de vin rouge et s'étaient approvisionnés chez MOREAU en croquets, chaussons aux pommes et autres feuilles de chêne. Madame BERTRAND s'affairait sans relâche à ses fourneaux pour préparer de croustillantes fritures de goujons

pêchés le matin même par son mari. Dans l'après-midi, les « tapeurs de cartons » (manille, belote) se lançaient dans des parties acharnées avec force vociférations!

Les habitants du Port avaient décoré leurs maisons de branchages où fleurissaient des roses en papier aux bords bien ourlés et des guirlandes de lampions éclairaient la nuit venue le chemin du Port face à la Loire... à condition qu'il n'y ait pas trop de coups de vent!

Le Père CUZIN de Sully avait installé son manège et vendait ses délicieux petits berlingots.

Le soir venu, on dansait sur le Placis au son du phono à pavillon (vous savez "La Voix de son Maître") du Père BERTRAND qui diffusait des chansons de Tino Rossi: Marinella, Chi-chi... une merveille pour l'époque et pour ce petit hameau. Un habitant du Port habitué du bistrot n'en croyait pas ses oreilles et se glissait sous la table pour voir « le bonhomme qui chantait! ».

### LES FEUX DE CAMP

Pendant toute la durée de la guerre, il n'y eut bien sûr plus de fêtes mais les

bois du Port accueillait chaque été des camps d'ÉCLAIREURS DE FRANCE qui créaient une animation autour de feux de camp avec chants et saynètes jouées par les jeunes campeurs.

### APRÈS LA GUERRE

Dès 1946, les Fêtes ont repris de plus belle avec des programmes très attractifs. La première, le 4 août 1946, vit s'envoler un aérostat de la plage. Par la suite, il y eut notamment une prestation des Pompiers de Paris, un concours de lévriers, etc...

Le soir, bal-parquet avec orchestre, feu d'artifice, défilé sur la Loire des bateaux des riverains et des plaisanciers éclairés par des lampions. Et toujours les habitants du Port roulaient pour la circonstance des roses en papier.

Mais la paix était revenue, les choses avaient repris leur cours, les plaisanciers – dont beaucoup étaient venus fidèlement à Saint-Benoît depuis les hostilités – sont repartis vers d'autres cieux, le Port a perdu peu à peu son animation estivale.

## AGENDA

### En Juillet:

- Vendredi 2 > Concert École de Musique – Salle des Fêtes
- Samedi 3 et dimanche 4 > Comice agricole à Ouzouer-sur-Loire
- Dimanche 4 > Concours de pêche amateurs
- Samedi 10 > Fête du Port – Association des Portugais
- Dimanche 11 > Fête du Port – Association des Portugais
- Mardi 13 > Fête nationale - Repas champêtre et feu d'artifice
- Mercredi 14 > Fête Nationale – Concours de pêche enfants
- Vendredi 16 > Don du sang – Salle des Fêtes (16h – 19h)
- Dimanche 25 > Soirée dansante – SNAD 2 – salle Polyvalente

### En Septembre:

- Dimanche 5 > Forum des associations – Salle polyvalente
- Dimanche 12 > Vide-greniers du Comité de Fêtes
- Vendredi 17 > Assemblée Générale de la Société de Chasse – Salle des Fêtes
- Vendredi 17 > Assemblée Générale APE – salle Henri Navarre
- Samedi 25 > Distribution des cartes de chasse (Ancienne Mairie)

## EXPOSITIONS OFFICE DE TOURISME

- Du 3 juillet au 14 août: « Photos en sépia » de M. Kozic.

- Du 16 août au 2 octobre: « Aquarelles de paysages de la forêt d'Orléans et de la Loire » de M. Stevens.